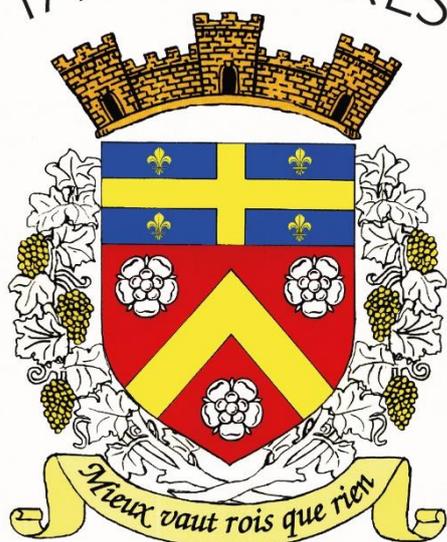


2021

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif

MAIRIE DE
TACOIGNIÈRES



SOMMAIRE

PREAMBULE	2
EQUILIBRE DU BUDGET	2
EVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2021/2020	2
AFFECTATION DU RESULTAT 2020	3
ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3
II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT	8
STABILITE FISCALE	9
SITUATION DE LA DETTE	10

PREAMBULE

Le budget primitif doit être voté chaque année. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires à savoir, sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Il présente 2 sections : fonctionnement et investissement qui doivent être votées en équilibre. Les recettes égalant les dépenses pour chacune d'elle.

De plus, les ressources propres doivent couvrir le remboursement en capital de la dette.

Le budget primitif qui est aujourd'hui présenté respecte parfaitement ces principes.

Les grandes lignes du budget primitif 2021 ont été présentées au conseil municipal du 11 mars 2021 lors du débat d'orientations budgétaires.

Le budget primitif 2021 respecte les engagements suivants :

- des taux de fiscalité inchangés pour les ménages,
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées,
- un effort d'investissement volontariste avec un recours limité à l'emprunt.

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, cette note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera jointe au budget 2021.

ÉQUILIBRE DU BUDGET 2021

Le projet de Budget Primitif qui vous est proposé pour l'exercice 2021 s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 710.387,45 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 846.105,28 €

ÉVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2021 / BUDGET PRIMITIF 2020

	FONCTIONNEMENT	
	BP 2020	BP 2021
DEPENSES	655 070.13	710 387.45
RECETTES	655 070.13	710 387.45

	INVESTISSEMENT	
	BP 2020	BP 2021
DEPENSES	621 470.86	846 105.28
RECETTES	621 470.86	846 105.28

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 laisse apparaître un solde positif de 103.750,00 € auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de 20.470,13 €. Le résultat cumulé se porte donc à 124.220,13 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2020 laisse apparaître un solde positif de 51.160,75 € auquel il convient de soustraire le déficit antérieur reporté d'un montant de 104.718,99 €. Le résultat cumulé se porte donc à -53.558,24 €.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 2.389,76 €.

L'affectation du résultat 2020 se matérialise de la façon suivante :

- 73.051,65 € à la section de fonctionnement (R002 – excédent de fonctionnement)
- 51.168,48 € à la section d'investissement (1068 – excédent de fonctionnement capitalisé)
- 53.558,24 € à la section d'investissement (D001 – déficit d'investissement)

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

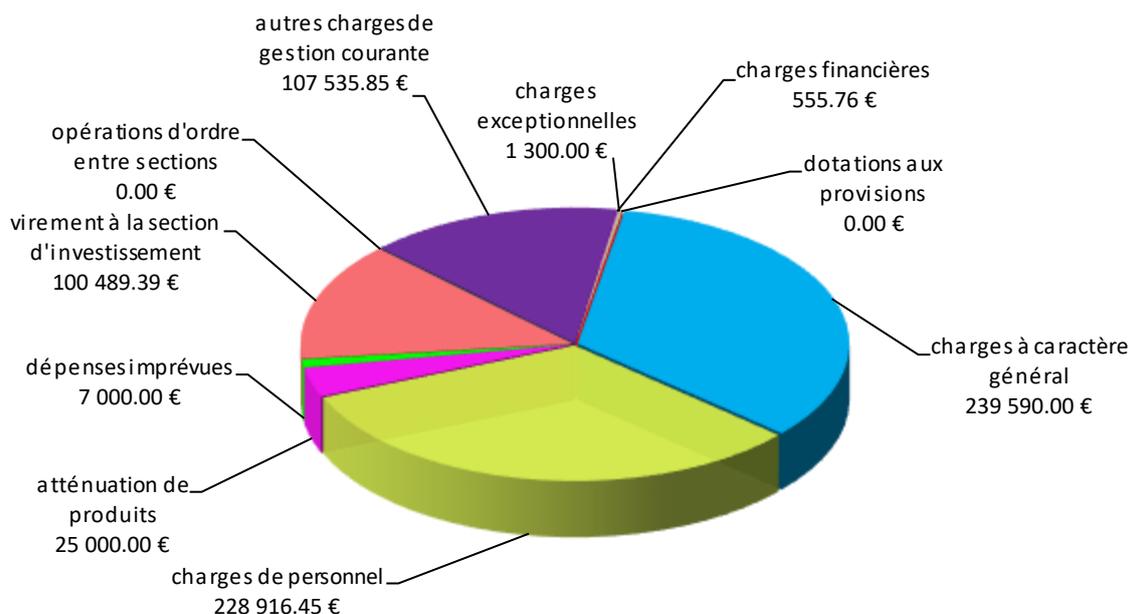
I. Dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 710.387,45 €.

Ces dépenses, en hausse de 8,44% par rapport au BP 2020, s'établissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020	Evolution %
011	charges à caractère général	229 607.16	239 590.00	9 982.84	4.35%
012	charges de personnel	197 211.99	228 916.45	31 704.46	16.08%
014	atténuation de produits	25 000.00	25 000.00	0.00	
022	dépenses imprévues	7 000.00	7 000.00	0.00	0.00%
023	virement à la section d'investissement	88 971.63	100 489.39	11 517.76	12.95%
042	opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	
65	autres charges de gestion courante	104 489.35	107 535.85	3 046.50	2.92%
66	charges financières	790.00	555.76	-234.24	-29.65%
67	charges exceptionnelles	2 000.00	1 300.00	-700.00	-35.00%
68	dotations aux provisions	0.00	0.00	0.00	
	TOTAL DEPENSES	655 070.13	710 387.45	55 317.32	8.44%

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général sont estimées à 239.590,00 € en 2021 contre 229.607,16 € en 2020, soit une hausse de 4,35%. Les postes essentiellement en hausse sont : alimentation, fêtes et cérémonies, entretien de bâtiments, contrat de prestations de services et maintenance. Tandis que les postes en baisse sont : électricité, autres fournitures non stockées, frais de contentieux, entretien de voirie et entretien de matériel roulant.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel sont estimées à 228.916,45 € en 2021 contre 197.211,99 € en 2020, soit une hausse de 16,08%.

L'année 2021 est marquée d'une part par l'impact en année pleine des recrutements 2020 et d'autre part par la volonté de recruter un agent technique.

Un budget d'heures supplémentaires a été prévu en raison des scrutins électoraux de juin prochain et de l'augmentation des effectifs scolaires.

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 25.000,00 € correspondant au reversement au FPIC.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante sont estimées à 107.535,85 € en 2021 contre 104.489,65 € en 2020, soit une hausse de 2,92%. Cette hausse est essentiellement due au poste des redevances pour licences et logiciels antérieurement comptabilisées en investissement.

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- aux contributions aux syndicats intercommunaux pour 5.900,00 €
- aux versements des indemnités et cotisations des élus pour 61.180,00 €
- aux versements des subventions aux associations pour 2.500,00 €
- à la contribution au service d'incendie pour 32.930,85 €

Chapitre 66 : Les charges financières s'établissent à 555,76 € en 2021 contre 790,00 € en 2020, soit une baisse de 29,65%.

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles sont estimées à 1.300,00 € en 2021 contre 2.000,00 € en 2020, soit une baisse de 35,00%. Cette dépense correspond à des secours accordés et aux prix remis aux élèves de CM2.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement, cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 100.489,39 €.

II. Recettes de la section de fonctionnement

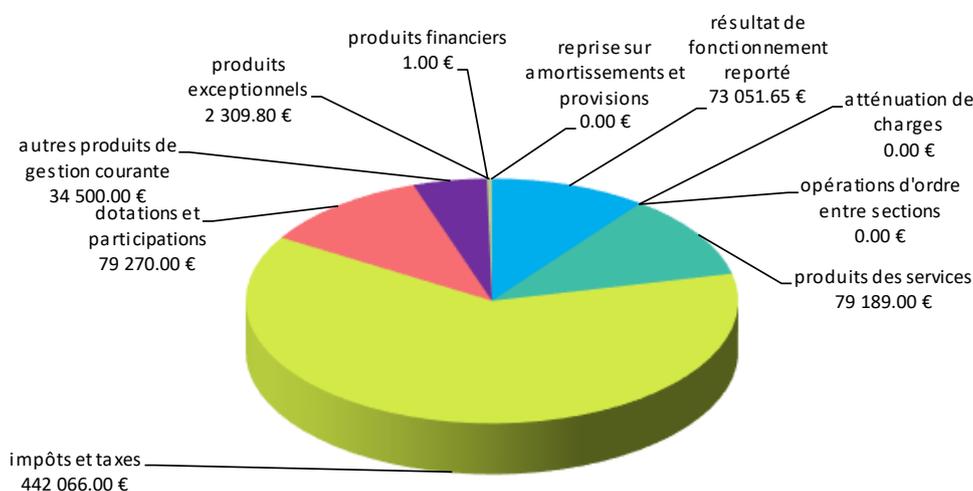
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 710.387,45 €.

- ✓ 637.335,80 € en recettes réelles.
- ✓ 73.051,65 € de résultat de fonctionnement reporté

Ces recettes s'établissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020	Evolution %
002	résultat de fonctionnement reporté	20 470.13	73 051.65	52 581.52	256.87%
013	atténuation de charges	0.00	0.00	0.00	
042	opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	
70	produits des services	62 500.00	79 189.00	16 689.00	26.70%
73	impôts et taxes	445 330.00	442 066.00	-3 264.00	-0.73%
74	dotations et participations	88 470.00	79 270.00	-9 200.00	-10.40%
75	autres produits de gestion courante	32 300.00	34 500.00	2 200.00	6.81%
76	produits financiers	0.00	1.00	1.00	
77	produits exceptionnels	6 000.00	2 309.80	-3 690.20	-61.50%
78	reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	
	TOTAL RECETTES	655 070.13	710 387.45	55 317.32	8.44%

Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre :



Chapitre 013 : Les atténuations de charges s'établissent à 0,00 € en 2021 tout comme en 2020. Ces recettes ne sont pas prévisibles.

Chapitre 70 : Les produits des services sont estimés à 79.189,00 € en 2021 contre 62.500,00 € en 2020, soit une hausse de 26,70%. Ce chapitre comprend les redevances et droits des services périscolaires pour 64.000,00 € en 2021 contre 49.000 € en 2020 et les autres prestations de services telles que la participation pour l'agence postale communale (12.552,00 € en 2021 contre 11.506,00 € en 2020).

D'autres recettes, moins importantes, sont prévues dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public pour 1.237,00 € et les concessions dans le cimetière pour 1.400,00 €.

Chapitre 73 : Les impôts et taxes sont estimés à 442.066,00 € en 2021 contre 445.330,00 € en 2020 soit une baisse de 0,73%. Les bases fiscales n'étaient pas communiquées à l'heure de l'élaboration du budget primitif 2021. L'hypothèse de calcul du produit fiscal 2021 est basée sur les éléments notifiés en 2020 pour un résultat de 354.371,00 €.

Les autres postes importants de recettes sont :

- L'attribution de compensation versée par la CCPH pour 6.975,00€.
- La taxe additionnelle aux droits de mutation pour 80.000,00€.
- Les droits de place pour 720,00€.

Chapitre 74 : Les dotations et participations sont estimées à 79.270,00 € en 2021 contre 88.470,00 € en 2020, soit une baisse de 10,40%. Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Pour élaborer le budget primitif 2021 en matière de dotation de l'Etat, il a été nécessaire d'inscrire les hypothèses basées sur les éléments fournis par le Projet de Loi de Finances pour 2021 dans l'attente des notifications fin mars 2021.

La dotation globale de fonctionnement serait de 46.254,00 €, soit en baisse de 4.881,00 € et la dotation de solidarité rurale est estimée à 13.098,00€.

Les compensations de taxes foncières et d'habitation ont été reportées à l'identique de 2020.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante pour un montant de 34.500,00€. Il est essentiellement constitué des recettes de locations évaluées à 32.500,00 €.

Chapitre 76 : Les produits financiers sont estimés à 1,00 € en 2021 contre 1,16 € en 2021. Dans ce chapitre se trouve notamment le revenu des parts sociales de la Caisse d'Épargne.

Chapitre 77 : Les recettes prévisionnelles pour ce chapitre sont estimées à 2.309,80 € en 2021.

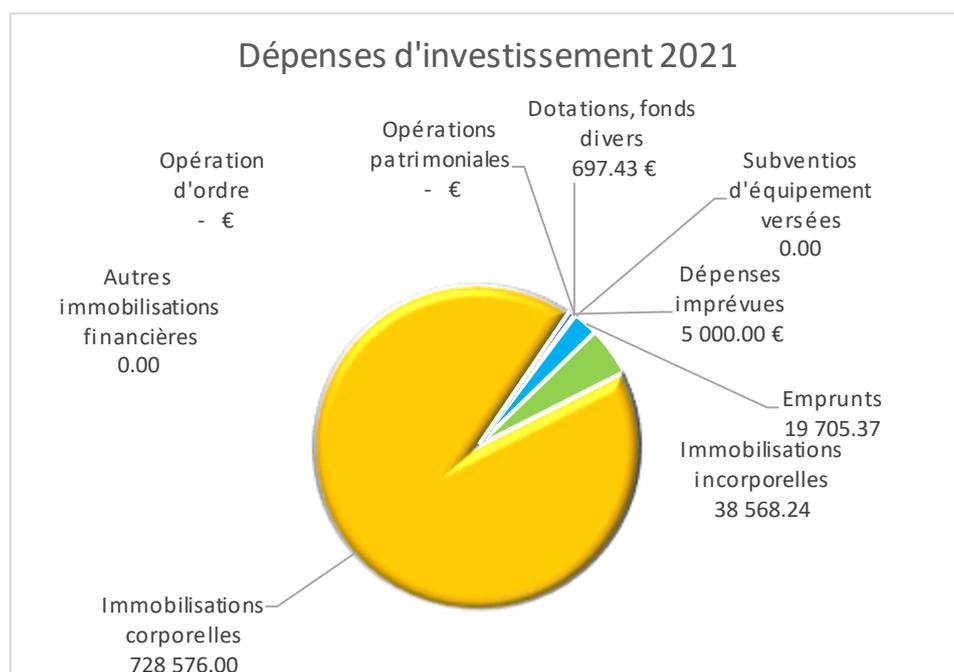
Chapitre 042 : Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires pour 0,00 €.

I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 846.105,28 €.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP2020	Restes à réaliser	BP2021	BP 2020 + Restes à réaliser	BP 2021+ RAR - BP 2020
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté	104 718.99	0.00	53 558.24	53 558.24	-51 160.75
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	9 300.00	0.00	5 000.00	5 000.00	-4 300.00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	5 887.81	0.00	0.00	0.00	-5 887.81
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	697.43	697.43	697.43
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	18 500.00	500.00	19 205.37	19 705.37	1 205.37
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées	3 591.00	0.00	0.00	0.00	-3 591.00
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	11 965.04	10 568.24	28 000.00	38 568.24	26 603.20
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	461 441.02	15 777.00	712 799.00	728 576.00	267 134.98
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	6 067.00	0.00	0.00	0.00	-6 067.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	621 470.86	26 845.24	819 260.04	846 105.28	224 634.42



Les dépenses d'équipement brut 2021 s'élèvent à 740.299,00 € hors reports.

Les principaux investissements 2021 sont :

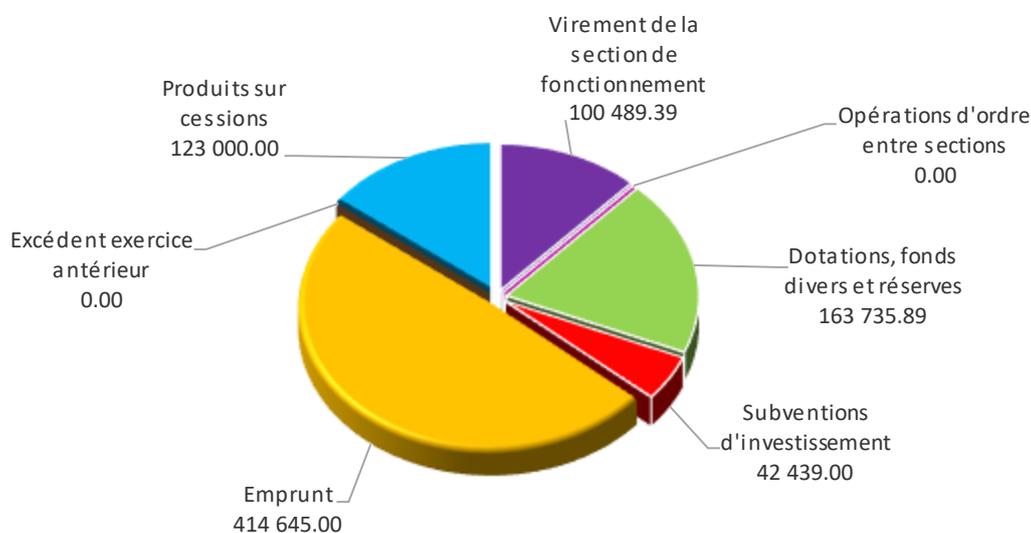
- Mise aux normes électriques de la mairie 5.700,00 €
- Illuminations de Noël 1.500,00 €
- Aménagement du parking de la gare 215.299,00 €
- Agrandissement de la cantine, garderie et bibliothèque 324.000,00 €
- Mobiliers divers (mairie, école) 14.150,00 €
- Vidéoprotection 78.000,00 €
- Modernisation de l'éclairage public 172.533,00 €

II. Recettes de la section d'investissement

Les recettes d'investissement prévisionnelles s'établissent à 846.105,28 €.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP2020	Restes à réaliser	BP2021	BP 2020 + Restes à réaliser	BP 2021+ RAR - BP 2020
Résultat d'invest reporté					
R001 - résultat antérieur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	88 971.63	0.00	100 489.39	100 489.39	11 517.76
Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	149 970.00	0.00	123 000.00	123 000.00	-26 970.00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	5 887.81	0.00	0.00	0.00	-5 887.81
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	241 991.61	0.00	163 735.89	163 735.89	-78 255.72
Chapitre 13 - subventions d'investissement	122 195.00	27 439.00	15 000.00	42 439.00	-79 756.00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	500.00	0.00	414 645.00	414 645.00	414 145.00
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	6 067.00	1 796.00	0.00	1 796.00	-4 271.00
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	5 887.81	0.00	0.00	0.00	-5 887.81
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	621 470.86	29 235.00	816 870.28	846 105.28	224 634.42



Les principales recettes d'investissement inscrites au budget primitif 2021 sont :

- L'emprunt.....413.900,00 €
- Le FCTVA.....52.625,00 €
- La taxe d'aménagement59.942,41 €
- Les subventions15.000,00 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé.....51.168,48 €
- Les cessions 123.000,00 €

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 29.235,00 €.

STABILITE FISCALE

Le produit fiscal 2021 a été inscrit au budget primitif sur la base des taux inchangés depuis 2017.

	Bases réelles 2015	Bases réelles 2016	Bases réelles 2017	Bases réelles 2018	Bases réelles 2019	Bases réelles 2020	Bases prévisionnelles 2021
Pop. DGF	1 086	1 082	1 074	1 066	1 065	1 066	
TH	10.12%	10.32%	10.42%	10.42%	10.42%	10.42%	10.42%
bases	1 724 759	1 763 796	1 776 000	1 840 333	1 897 456	1 926 462	1 930 315
produits*	174 545	182 024	185 059	191 763	197 714	200 738	201 139
*Lissage compris							
TF	9.76%	9.96%	10.06%	10.06%	10.06%	10.06%	10.06%
bases	1 244 661	1 270 604	1 277 000	1 322 315	1 362 756	1 380 309	1 383 070
produits*	121 479	126 552	128 466	133 113	137 170	138 925	139 137
*Lissage compris							
TFNB	71.71%	73.14%	73.87%	73.87%	73.87%	73.87%	73.87%
base	16 241	16 296	16 300	16 465	16 752	19 043	19 081
produits	11 646	11 919	12 041	12 163	12 375	14 067	14 095
Rôles suppl.						36	
Total produits	307 670	320 495	325 566	337 038	347 259	353 766	354 371

SITUATION DE LA DETTE

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 45.000,00 €.

Référence emprunt	Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêt	Flux total	CRD fin d'exercice
62213126	2021	45 000.00	18 000.00	555.76	18 555.76	27 000.00
Aménagement voirie rue des Vignes	2022	27 000.00	18 000.00	321.76	18 321.76	9 000.00
	2023	9 000.00	9 000.00	87.76	9 087.76	0.00